

## Programme d'adaptation de votre enfant aux Frimousses

### Chez les Bébé(s)/Moyen(s)



| JOUR                                  | HORAIRES   | ACTIVITES   |
|---------------------------------------|--|---|
| <b>VISITE</b><br>1h                   | <b>À fixer ensemble</b><br><br><b>* <u>en présence de votre enfant</u></b> | La directrice ou l'éducatrice de jeunes enfants vous présente le personnel, les locaux de la crèche et vous invite à établir le contrat d'accueil. Pensez à amener à l'auxiliaire ses objets personnels (doudou, 2 tétines, linges de change, tour de lit,...) afin qu'il puisse retrouver des repères de sécurité affective et physique dès le 2 <sup>ème</sup> jour.  |
| <b>1<sup>er</sup> jour</b><br><br>3h  | <b>9h30 à 12h30</b><br><br><b>* <u>en présence d'un des parents</u></b>    | Avec votre enfant vous découvrez la vie de la crèche et la section dans laquelle il est accueilli. Vous rencontrez l'auxiliaire référente qui lui permettra d'avoir un repère sécurisant et stable pour lui permettre de vivre mieux la séparation. Durant l'adaptation, vous êtes libres d'aller au rythme de votre enfant. Sont à votre disposition : les jouets, le matériel de puériculture et la salle de bain de la section.<br>Durant ces 3h, 20 minutes sont consacrées à un échange avec votre référente autour du livret d'adaptation de votre enfant, à l'écart de la section. Cela vous permet de faire part de ses habitudes, vos inquiétudes, vos premières impressions et faire connaissance avec la professionnelle qui s'occupera plus particulièrement de votre enfant.<br>Ce jour là, votre enfant prendra son premier repas à la crèche avec vous. Vous pourrez échanger sur vos habitudes autour du repas, moment privilégié. L'enfant acceptera d'autant plus le fait de prendre son repas à la crèche, si vous êtes à ses côtés la première fois.<br>Durant le reste du temps, il poursuit sa familiarisation avec la collectivité en participant aux activités de son groupe. |
| <b>2<sup>ème</sup> jour</b><br><br>6h | <b>9h30 à 15h30</b><br><br><b>* <u>en présence d'un des parents</u></b>    | L'auxiliaire commencera à intervenir auprès de votre enfant notamment par le jeu, le repas et le change. Vous serez présent à ses côtés tout au long de la journée Elle se déroule comme la veille. Vous pourrez aller déjeuner pendant que votre enfant fera la sieste.  |

|  |                     |  |
|--|---------------------|--|
| <b>3<sup>ème</sup> jour</b><br><b>2h</b> | <b>9h à 11h</b>     | Vous confiez votre enfant à l'équipe pour 2h. Il participe aux activités (motrices et manuelles). Afin de mieux vivre cette « séparation », il est important que vous partiez lorsque vous avez annoncé votre départ. Prenez votre temps pour amener votre enfant dans la section.   |
| <b>4<sup>ème</sup> jour</b><br><b>3h</b> | <b>9 h 00 à 12h</b> | Votre enfant passe un temps plus long à la crèche. Il retrouve les moments qu'il a déjà vécu en votre présence : les activités, les changes, le repas, l'endormissement et la sieste. A votre retour, l'auxiliaire vous fait des transmissions sur le déroulement des heures en votre absence.   |
| <b>5<sup>ème</sup> jour</b><br><b>6h</b> | <b>9h30/15h30</b>   | Votre enfant effectue sa journée en poursuivant sa découverte de la collectivité. Il peut avoir un comportement inhabituel à la crèche où à la maison, en réaction à la séparation. Cette période n'est que transitoire et ne doit pas vous inquiéter. Votre enfant effectue une petite journée complète. C'est théoriquement le dernier jour de l'adaptation. Pour certains enfants, avec qui la séparation est plus difficile, il faudra encore quelque temps pour qu'il accepte la crèche et qu'il soit complètement intégré au groupe de sa section. N'hésitez pas à solliciter les différents professionnels de la crèche si vous rencontrez des difficultés. Le dialogue est primordial pour nous, pour vous donc pour votre enfant. |

**La période d'adaptation est une intégration progressive de votre enfant au sein de la collectivité. Chaque jour il va franchir avec vous une étape d'adaptation. Cette période se veut progressive afin de respecter son rythme. N'hésitez pas à poser vos questions, vous informez auprès du personnel de la crèche, notamment durant cette période. Cependant pour le bien-être de l'enfant, si cela est nécessaire, nous pouvons vous proposer de prolonger la période d'adaptation par des horaires aménagés.**

**Nous vous remercions de ne pas intervenir auprès des autres enfants de la section qui nous sont confiés.**

**DATES**



|                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>VISITE</b>             |  |
| <b>1<sup>e</sup> jour</b> |  |
| <b>2<sup>e</sup> jour</b> |  |
| <b>3<sup>e</sup> jour</b> |  |
| <b>4<sup>e</sup> jour</b> |  |
| <b>5<sup>e</sup> jour</b> |  |

